



7.3.2017

AMENDEMENTS

1 - 104

Projet de rapport
Younous Omarjee
(PE593.839v04-00)

Décharge 2015: budget général de l'Union européenne – 8^e, 9^e, 10^e et 11^e Fonds européens de développement
(2016/2202(DEC))

Amendement 1
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de décision 1 Paragraphe 1
Paragraphe 1

Proposition de décision

1. ***donne décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015*** / ajourne sa décision concernant la décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Amendement

1. ajourne sa décision concernant la décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Or. it

Amendement 2
Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Raffaele Fitto

Proposition de décision 1 Paragraphe 1
Paragraphe 1

Proposition de décision

1. ***donne décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015*** / ajourne sa décision concernant la décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Amendement

1. ajourne sa décision concernant la décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Or. en

Amendement 3

Karin Kadenbach

**Proposition de décision 1 Paragraphe 1
Paragraphe 1**

Proposition de décision

1. *donne décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015 / ajourne sa décision concernant la* décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Amendement

1. **1. donne** décharge à la Commission sur l'exécution du budget des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Or. en

Amendement 4

Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Richard Sulík, Beata Gosiewska, Richard Sulík

**Proposition de décision 2 Paragraphe 1
Paragraphe 1**

Proposition de décision

1. *approuve la clôture des comptes des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015 /* reporte la clôture des comptes des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Amendement

1. reporte la clôture des comptes des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Or. en

**Amendement 5
Karin Kadenbach**

**Proposition de décision 2 Paragraphe 1
Paragraphe 1**

Proposition de décision

1. approuve la clôture des comptes des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015 / ***reporte la clôture des comptes des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;***

Amendement

1. approuve la clôture des comptes des huitième, neuvième, dixième et onzième Fonds européens de développement pour l'exercice 2015;

Or. en

Amendement 6
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que la décision du Conseil 2013/755/UE²⁹ a pour objectif principal le développement progressif des ***pays ACP et des PTOM*** par le renforcement de la compétitivité et le développement de la capacité d'adaptation des pays et territoires d'outre-mer ainsi que par la réduction de leur vulnérabilité économique et environnementale et une action en faveur de la coopération entre les PTOM et d'autres partenaires,

²⁹ Décision 2013/755/UE du Conseil du 25 novembre 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne («décision d'association outre-mer») (JO L 344 du 19.12.2013, p. 1).

Amendement

B. considérant que la décision du Conseil 2013/755/UE²⁹ a pour objectif principal le développement progressif des PTOM par le renforcement de la compétitivité et le développement de la capacité d'adaptation des pays et territoires d'outre-mer ainsi que par la réduction de leur vulnérabilité économique et environnementale et une action en faveur de la coopération entre les PTOM et d'autres partenaires,

Ajustement technique/linguistique (section française): la décision du Conseil 2013/755/UE ne concerne que les PTOM

²⁹ Décision 2013/755/UE du Conseil du 25 novembre 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne («décision d'association outre-mer») (JO L 344 du 19.12.2013, p. 1).

Or. fr

Amendement 7
Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution

B. considérant que la décision du Conseil 2013/755/UE²⁹ a pour objectif principal le développement *progressif des pays ACP et des PTOM par le renforcement de la compétitivité et le développement de la capacité d'adaptation des pays et territoires d'outre-mer ainsi que par la réduction de leur vulnérabilité économique et environnementale et une action en faveur de la coopération entre les PTOM et d'autres partenaires,*

²⁹ Décision 2013/755/UE du Conseil du 25 novembre 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne («décision d'association outre-mer») (JO L 344 du 19.12.2013, p. 1).

Amendement

B. considérant que la décision du Conseil 2013/755/UE²⁹ a pour objectif principal *de favoriser* le développement *durable des PTOM; considérant que le partenariat s'articule autour de trois nouvelles priorités: renforcement* de la *compétitivité, de la résilience et de l'intégration régionale des PTOM.*

²⁹ Décision 2013/755/UE du Conseil du 25 novembre 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne («décision d'association outre-mer») (JO L 344 du 19.12.2013, p. 1).

Or. fr

Amendement 8
Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution

I. considérant que l'histoire des États membres de l'Union confère à cette dernière des obligations en matière de développement dans les pays ACP et les PTOM,

Amendement

I. considérant que l'histoire des États membres de l'Union confère à cette dernière des obligations en matière de développement dans les pays ACP et *de coopération avec* les PTOM,

Or. fr

Amendement 9

Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution

Considérant J

Proposition de résolution

J. considérant que l'avenir de l'Union et celui des pays ACP et des PTOM sont liés en raison de la *géographie*, de la mondialisation et *de* l'évolution démographique,

Amendement

J. considérant que l'avenir de l'Union et celui des pays ACP et des PTOM sont liés en raison de la *géopolitique*, de la mondialisation et *des défis globaux tels que les effets liés au changement climatique ou encore* l'évolution démographique, *la sécurité mondiale et les migrations*,

Or. fr

Amendement 10

Claudia Schmidt

Proposition de résolution

Considérant K

Proposition de résolution

K. considérant que les projections démographiques mondiales pour 2100, combinées aux effets des flux migratoires, des conflits armés, du réchauffement planétaire et des multiples crises économiques et sociales, requièrent l'attention immédiate de l'Union, eu égard en particulier à ses grands objectifs de développement; que l'aide au développement constitue un outil fondamental *qu'il est impératif de* perfectionner au regard des nombreux enjeux planétaires,

Amendement

K. considérant que les projections démographiques mondiales pour 2100, combinées aux effets des flux migratoires, des conflits armés, du réchauffement planétaire et des multiples crises économiques et sociales, requièrent l'attention immédiate de l'Union, eu égard en particulier à ses grands objectifs de développement; que l'aide au développement constitue un outil fondamental, *dont il faut impérativement d'utilisation* au regard des nombreux enjeux planétaires,

Or. en

Amendement 11
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution

L. considérant que la crise migratoire non seulement a remis en cause les principes et les objectifs de l'aide internationale mais qu'elle a aussi souligné le principe de solidarité **réclamé par** les États membres,

Amendement

L. considérant que la crise migratoire non seulement a remis en cause les principes et les objectifs de l'aide internationale mais qu'elle a aussi souligné **que** le principe de solidarité **doit être appliqué par tous** les États membres **de manière plus uniforme et sans conditions**,

Or. en

Amendement 12
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant P

Proposition de résolution

P. considérant que plusieurs PTOM sont situés dans les **même** régions que les pays ACP; que les PTOM se heurtent à des **problèmes** mondiaux analogues mais qu'ils font partie de la famille européenne, contrairement aux pays ACP, et qu'ils devraient à ce titre faire l'objet d'une attention redoublée en vue de l'attribution de fonds; que **les dimensions très modestes** des PTOM et le lien constitutionnel entre les PTOM et l'Union sont des caractéristiques particulières dont il faut tenir compte,

Amendement

P. considérant que plusieurs PTOM sont situés dans les **mêmes** régions que les pays ACP; que les PTOM se heurtent à des **défis** mondiaux analogues mais qu'ils font partie de la famille européenne, contrairement aux pays ACP, et qu'ils devraient à ce titre faire l'objet d'une attention redoublée en vue de l'attribution de fonds; que **la très petite taille** des PTOM et le lien constitutionnel entre les PTOM et l'Union sont des caractéristiques particulières dont il faut tenir compte, **Ajustement technique/linguistique (section française)**

Or. fr

Amendement 13

Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Considérant P

Proposition de résolution

P. considérant que plusieurs PTOM sont situés dans les mêmes régions que les pays ACP; que les PTOM se heurtent à des problèmes mondiaux analogues mais qu'ils font partie de la famille européenne, contrairement aux pays ACP, et qu'ils devraient à ce titre faire l'objet **d'une attention redoublée** en vue de l'attribution de fonds; que les dimensions très modestes des PTOM et le lien constitutionnel entre les PTOM et l'Union sont des caractéristiques particulières dont il faut tenir compte,

Amendement

P. considérant que plusieurs PTOM sont situés dans les mêmes régions que les pays ACP; que les PTOM se heurtent à des problèmes mondiaux analogues mais qu'ils font partie de la famille européenne, contrairement aux pays ACP, et qu'ils devraient à ce titre faire l'objet **d'un traitement privilégié** en vue de l'attribution de fonds; que les dimensions très modestes des PTOM et le lien constitutionnel entre les PTOM et l'Union sont des caractéristiques particulières dont il faut tenir compte,

Or. fr

Amendement 14
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Considérant Y

Proposition de résolution

Y. considérant que l'aide à la **gestion** apportée par l'Union constitue un élément essentiel de l'aide au développement destinée à insuffler de véritables réformes dans la conduite des affaires publiques,

Amendement

Y. considérant que l'aide à la **gouvernance** apportée par l'Union constitue un élément essentiel de l'aide au développement destinée à insuffler de véritables réformes dans la conduite des affaires publiques,
Ajustement technique/linguistique
(section française)

Or. fr

Amendement 15
Joachim Zeller

Proposition de résolution
Considérant Z

Proposition de résolution

Z. considérant que si elle **constitue** un vecteur essentiel de changement et de solutions aux principaux problèmes de développement, l'appui budgétaire comporte néanmoins un risque fiduciaire important et ne devrait être octroyé que s'il s'accompagne de suffisamment de transparence, de traçabilité, de responsabilité et d'efficacité ainsi que d'une volonté avérée de mener de grandes réformes; que l'aide budgétaire convient particulièrement aux petits territoires isolés tels que les États insulaires ACP,

Amendement

Z. considérant que si elle **peut constituer** un vecteur essentiel de changement et de solutions aux principaux problèmes de développement, l'appui budgétaire comporte néanmoins un risque fiduciaire important et ne devrait être octroyé que s'il s'accompagne de suffisamment de transparence, de traçabilité, de responsabilité et d'efficacité ainsi que d'une volonté avérée de mener de grandes réformes; que l'aide budgétaire convient particulièrement aux petits territoires isolés tels que les États insulaires ACP,

Or. de

Amendement 16
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

10 bis. juge très préoccupant que sur un ordre de recouvrement de 1 million d'EUR, 623 000 EUR ont été annulés après un accord à l'amiable entre la Commission et le débiteur^{1 bis}; mesure la cohérence par rapport au règlement financier et au principe de proportionnalité en matière d'ordre de recouvrement; souligne cependant le fait que l'argent des contribuables est en jeu et qu'il convient de le protéger par les moyens nécessaires;

^{1 bis} *Communication CAB D(2016) Ares*

Amendement 17**Indrek Tarand**

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution**Paragraphe 12***Proposition de résolution*

12. déplore que dans son rapport, la Cour estime que le niveau d'erreur le plus probable pour des opérations de dépenses effectuées au titre des huitième, neuvième, dixième et onzième FED reste identique à celui de 2014 (3,8 %), soit plus élevé que celui de 2013 (3,4 %) et celui de 2012 (3 %);

Amendement

12. déplore que dans son rapport, la Cour estime que le niveau d'erreur le plus probable pour des opérations de dépenses effectuées au titre des huitième, neuvième, dixième et onzième FED reste identique à celui de 2014 (3,8 %), soit plus élevé que celui de 2013 (3,4 %) et celui de 2012 (3 %); **demande à la BEI et à la Commission d'élaborer un plan d'action pour inverser la tendance à la hausse des erreurs matérielles et de le présenter à l'autorité de décharge;**

Amendement 18**Karin Kadenbach****Proposition de résolution****Paragraphe 13***Proposition de résolution*

13. se déclare préoccupé par l'analyse de la Cour sur la légalité et la régularité des paiements sous-jacents aux comptes qui sont entachés d'un niveau d'erreur important; juge préoccupant que sur les 140 opérations de paiements contrôlées, 35 (soit 25 %) présentent des erreurs;

Amendement

13. se déclare préoccupé par l'analyse de la Cour sur la légalité et la régularité des paiements sous-jacents aux comptes qui sont entachés d'un niveau d'erreur important; juge préoccupant que sur les 140 opérations de paiements contrôlées, 35 (soit 25 %) présentent des erreurs; **relève que les systèmes de contrôle interne et les**

vérifications de leur efficacité engagent non seulement le siège de la Commission et les délégations de l'Union dans les pays bénéficiaires, mais aussi d'autres acteurs tels que les ordonnateurs nationaux désignés par les pays ACP, où des lacunes ont fréquemment été décelées dans les vérifications; demande à la Commission de soutenir et de renforcer ces moyens institutionnels et administratifs fragiles;

Or. en

Amendement 19

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. juge préoccupant que la typologie des erreurs sous-jacentes au niveau d'erreur de 2015 de 3,8 % reste identique à celle de 2014, à savoir l'absence de pièces justificatives (le montant affecté à cette catégorie d'erreur s'élève à 3 692 833 EUR) et le non-respect des règles en matière de marchés publics (le montant affecté à cette catégorie d'erreur s'élève à 1 176 140 EUR), qui représentent 70 % du niveau d'erreur estimatif (contre 63 % en 2014);

Amendement

14. juge préoccupant que la typologie des erreurs sous-jacentes au niveau d'erreur de 2015 de 3,8 % reste identique à celle de 2014, à savoir l'absence de pièces justificatives (le montant affecté à cette catégorie d'erreur s'élève à 3 692 833 EUR) et le non-respect des règles en matière de marchés publics (le montant affecté à cette catégorie d'erreur s'élève à 1 176 140 EUR), qui représentent 70 % du niveau d'erreur estimatif (contre 63 % en 2014); ***demande à la BEI et à la Commission de redoubler d'efforts et d'améliorer véritablement les contrôles ex ante et ex post des projets de financement afin de réduire considérablement les montants entachés d'erreurs dans les catégories telles que «absence de documents justificatifs» et «non-respect des règles en matière de marchés publics»;***

Or. en

Amendement 20
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. exprime par ailleurs des inquiétudes, ressenties de longue date, sur les lacunes des contrôles ex ante dans la mesure où 16 des transactions finales soumises à des contrôles ex ante ont ensuite été autorisées à la lumière d'erreurs quantifiables lors des contrôles ex ante; déplore que la plupart des erreurs décelées concernent, comme les années passées, des devis-programmes, des subventions et des opérations gérés avec des organisations internationales; relève que les opérations d'appui budgétaire sont exemptes d'erreurs réglementaires;

Amendement

15. exprime par ailleurs des inquiétudes, ressenties de longue date, sur les lacunes des contrôles ex ante dans la mesure où 16 des transactions finales soumises à des contrôles ex ante ont ensuite été autorisées à la lumière d'erreurs quantifiables lors des contrôles ex ante; déplore que la plupart des erreurs décelées concernent, comme les années passées, des devis-programmes, des subventions et des opérations gérés avec des organisations internationales; ***demande par conséquent à la Commission d'accorder une plus grande attention aux contrôles ex ante afin de garantir la légalité et la régularité de la mise en œuvre du FED***; relève que les opérations d'appui budgétaire sont exemptes d'erreurs réglementaires;

Or. en

Amendement 21
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. exprime par ailleurs des inquiétudes, ressenties de longue date, sur les lacunes des contrôles ex ante dans la mesure où 16 des transactions finales soumises à des contrôles ex ante ont ensuite été autorisées à la lumière d'erreurs quantifiables lors des contrôles ex ante;

Amendement

15. exprime par ailleurs des inquiétudes, ressenties de longue date, sur les lacunes des contrôles ex ante dans la mesure où 16 des transactions finales soumises à des contrôles ex ante ont ensuite été autorisées à la lumière d'erreurs quantifiables lors des contrôles ex ante;

déplore que la plupart des erreurs décelées concernent, comme les années passées, des devis-programmes, des subventions et des opérations gérés avec des organisations internationales; ***relève que les opérations d'appui budgétaire sont exemptes d'erreurs réglementaires;***

déplore que la plupart des erreurs décelées concernent, comme les années passées, des devis-programmes, des subventions et des opérations gérés avec des organisations internationales;

Or. en

Amendement 22
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. souligne le risque inhérent de l'approche notionnelle, aux termes de laquelle les contributions de la Commission en faveur de projets financés par plusieurs bailleurs sont déclarées exemptes d'erreurs de régularité lorsqu'elles sont mises en commun avec celles d'autres donateurs et ne sont pas affectées à des postes spécifiques de dépenses bien définis, étant donné que la Commission présume que les règles fixées par l'Union en matière d'admissibilité sont respectées dès lors que le montant global réuni comprend suffisamment de dépenses admissibles pour couvrir la contribution de l'Union;

Or. en

Amendement 23
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 ter. juge préoccupant que l'approche notionnelle limite considérablement le travail de la Cour, étant donné notamment que pour l'exercice de 2015, 763 millions d'EUR ont été versés sous forme d'appui budgétaire, soit 24 % des dépenses du FED en 2015^{2 bis.};

^{2 bis.} **Rapport annuel 2015 de la Cour des comptes européenne.**

Or. en

Amendement 24
Petri Sarvamaa, Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

Amendement

18. rappelle que la légalité et la régularité sont essentielles pour la bonne réalisation des contrôles ainsi que pour la gestion globale des performances;

supprimé

Or. en

Amendement 25
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

Amendement

19. se félicite du passage d'une réserve générale à l'émission de réserves différenciées, comme le Parlement l'a demandé dans ses résolutions précédentes sur le FED, à savoir (i) une réserve thématique pour les deux domaines à haut

(Ne concerne pas la version française.)

risque en suspens, subventions en gestion directe (18 % du montant total versé en 2015) et gestion indirecte avec des organisations internationales, et (ii) une réserve spécifique pour la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique;

Or. en

Amendement 26
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. invite la Commission à continuer d'affiner l'évaluation des risques de sa budgétisation par activité pour continuer à assurer un niveau suffisant d'assurance sectorielle; demande, dans ce contexte, que soit évalué le niveau de risque et de vulnérabilité de la gestion indirecte, *cette dernière étant une activité de dépenses à risque potentiel, ou que soient examinés les risques rencontrés par la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission en lien avec des fonds sous-délégués;*

Amendement

21. invite la Commission à continuer d'affiner l'évaluation des risques de sa budgétisation par activité pour continuer à assurer un niveau suffisant d'assurance sectorielle; demande, dans ce contexte, que soit évalué le niveau de risque et de vulnérabilité de la gestion indirecte;

Or. en

Amendement 27
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. se déclare préoccupé par le caractère risqué de la gestion indirecte, notamment en raison de l'absence de

traçabilité des fonds une fois qu'ils sont versés par la direction générale de la Commission européenne chargée de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) aux acteurs locaux et aux sous-traitants;

Or. en

Amendement 28
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. se félicite qu'un taux d'erreur résiduel (TER) ait été enregistré pour la quatrième année consécutive et soit sur le point de devenir un outil essentiel dans la stratégie de contrôle, *le TER de 2015 portant sur des contrats clôturés et inclus dans le rapport annuel d'activité ayant été estimé à 2,2 %, soit environ 174 millions d'EUR, dont 98 millions d'EUR pour le FED; invite la Commission à maintenir des normes méthodologiques rigoureuses dans son évaluation relative au TER;*

Amendement

23. se félicite qu'un taux d'erreur résiduel (TER) ait été enregistré pour la quatrième année consécutive et soit sur le point de devenir un outil essentiel dans la stratégie de contrôle, *de suivi et d'audit;*

Or. en

Amendement 29
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

23 bis. souligne que le TER s'obtient après avoir déduit des taux d'erreur annuels des autorités d'audit les corrections financières multiannuelles

Amendement

imposées au niveau national et à l'échelon de l'Union;

Or. en

Amendement 30
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 ter. juge particulièrement préoccupant que le TER de 2015 des contrats clôturés figurant dans le rapport d'activité annuel a été estimé à 2,2 %, ce qui reste supérieur au seuil d'erreur inacceptable de 2 % et équivaut à environ 174 millions d'EUR, dont 98 millions alloués aux FED;

Or. en

Amendement 31
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 quater. demande à la Commission de maintenir des normes méthodologiques rigoureuses dans son évaluation du TER, ainsi que de suivre très attentivement les corrections financières et de les faire appliquer par les États membres;

Or. en

Amendement 32
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. invite la Commission à intégrer dans *ses outils d'évaluation* ex ante et ex post, de gestion et d'évaluation de la performance l'incidence des autres politiques et actions extérieures de l'Union sur la situation des pays bénéficiaires;

Amendement

26. invite la Commission à intégrer dans *son évaluation* ex ante et ex post, *des outils* de gestion et d'évaluation de la performance, *conformément à l'initiative de la Commission intitulée "Le budget de l'UE axé sur les résultats" et destinée à analyser* l'incidence des autres politiques et actions extérieures de l'Union sur la situation des pays bénéficiaires;

Or. en

Amendement 33

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. souligne la nécessité d'améliorer l'utilisation de la terminologie concernant les résultats à long terme (réalisations, effets et incidences) ainsi que l'importance d'établir de véritables objectifs S.M.A.R.T. avant l'adoption de toute décision sur le financement de différents projets; souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur la formulation d'objectifs «réalistes et réalisables» pour éviter les cas où les objectifs initiaux ont été atteints par les pays partenaires, mais sans résultats significatifs en termes de développement;

Amendement

28. souligne la nécessité d'améliorer l'utilisation de la terminologie concernant les résultats à long terme (réalisations, effets et incidences) ainsi que l'importance d'établir de véritables objectifs *durables* S.M.A.R.T. avant l'adoption de toute décision sur le financement de différents projets; souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur la formulation d'objectifs «réalistes et réalisables» pour éviter les cas où les objectifs initiaux ont été atteints par les pays partenaires, mais sans résultats significatifs en termes de développement;

Or. en

Amendement 34
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. souligne la nécessité d'améliorer l'utilisation de la terminologie concernant les résultats à long terme (réalisations, effets et incidences) ainsi que l'importance d'établir de véritables objectifs S.M.A.R.T. avant l'adoption de toute décision sur le financement de différents projets; souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur la formulation d'objectifs «réalistes et réalisables» pour éviter les cas où les objectifs initiaux ont été atteints par les pays partenaires, mais sans résultats significatifs en termes de développement;

Amendement

28. souligne la nécessité d'améliorer l'utilisation de la terminologie concernant les résultats à long terme (réalisations, effets et incidences) ainsi que l'importance d'établir de véritables objectifs S.M.A.R.T. avant l'adoption de toute décision sur le financement de différents projets; souligne la nécessité de mettre davantage l'accent sur la formulation d'objectifs «réalistes et réalisables» pour éviter les cas où les objectifs initiaux ont été atteints par les pays partenaires, mais sans résultats significatifs en termes de développement; ***rappelle que les aspects sociaux et environnementaux ainsi que les aspects économiques doivent être pris en compte dans l'analyse des objectifs de développement;***

Or. it

Amendement 35
Petri Sarvamaa, Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. estime qu'il faut éviter de se concentrer sur le résultat de l'exécution budgétaire en tant que seul objectif de gestion, car cela peut être préjudiciable au principe de bonne gestion financière et à l'obtention de résultats; estime qu'une approche axée sur ***l'incitation***, fondée sur un système de «conditionnalité positive», pourrait améliorer la performance et

Amendement

29. estime qu'il faut éviter de se concentrer sur le résultat de l'exécution budgétaire en tant que seul objectif de gestion, car cela peut être préjudiciable au principe de bonne gestion financière et à l'obtention de résultats; estime qu'une approche axée sur ***les performances***, fondée sur un système de «conditionnalité positive» ***découlant d'incitations à***

l'obtention de résultats;

l'intention des bénéficiaires qui présentent de bons résultats et de contrôles renforcés pour les bénéficiaires affichant de mauvais résultats, pourrait améliorer la performance et l'obtention de résultats;

Or. en

Amendement 36
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. estime qu'il faut éviter de se concentrer sur le résultat de l'exécution budgétaire en tant que seul objectif de gestion, car cela peut être préjudiciable au principe de bonne gestion financière et à l'obtention de résultats; *estime qu'une approche axée sur l'incitation, fondée sur un système de «conditionnalité positive», pourrait améliorer la performance et l'obtention de résultats;*

Amendement

29. estime qu'il faut éviter de se concentrer sur le résultat de l'exécution budgétaire en tant que seul objectif de gestion, car cela peut être préjudiciable au principe de bonne gestion financière et à l'obtention de résultats; *souligne que toute approché axée sur l'incitation devrait être liée à des indicateurs de performances précis et rigoureux, ce qui constituerait une méthode chiffrée qui permettrait d'évaluer les lacunes et les objectifs atteints;*

Or. en

Amendement 37
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

29 bis. rappelle avec vigueur que tout système fondé sur une «conditionnalité positive» devrait respecter sans exception le principe de précaution;

Amendement 38
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est **également un moyen important d'atténuer** les risques systémiques **pour favoriser un environnement permettant** que les fonds atteignent les objectifs fixés et **répondent** aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité); **encourage à cet égard le recours à des cabinets d'audit locaux et à des contrat de services locaux;**

Amendement

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est **essentiel pour atténuer** les risques systémiques, **faire en sorte** que les fonds atteignent les objectifs fixés et **répondre** aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité);

Amendement 39
Indrek Tarand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est également un moyen important d'atténuer les risques systémiques pour favoriser un environnement permettant que les fonds atteignent les objectifs fixés et répondent aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité); encourage à cet égard le recours à des cabinets d'audit locaux et à des contrat de services locaux;

Amendement

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est également un moyen important d'atténuer les risques systémiques pour favoriser un environnement permettant que les fonds atteignent les objectifs fixés et répondent aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité), **tout en mettant l'accent sur le principe de l'efficacité de l'écologie, de l'égalité et de l'éthique;** encourage à cet égard le recours à des

cabinets d'audit locaux et à des contrat de services locaux;

Or. en

Amendement 40
Petri Sarvamaa

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est également un moyen important d'atténuer les risques systémiques pour favoriser un environnement permettant que les fonds atteignent les objectifs fixés et répondent aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité); encourage à cet égard **le** recours à des cabinets d'audit locaux et à des contrat de services locaux;

Amendement

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est également un moyen important d'atténuer les risques systémiques pour favoriser un environnement permettant que les fonds atteignent les objectifs fixés et répondent aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité); encourage à cet égard **la Commission à étudier plus avant la possibilité et les risques d'un** recours à des cabinets d'audit locaux et à des contrat de services locaux;

Or. en

Amendement 41
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est également un moyen important d'atténuer les risques systémiques pour favoriser un environnement permettant que les fonds atteignent les objectifs fixés et répondent

Amendement

32. estime que le développement des capacités, des cadres de gouvernance et de l'appropriation des pays partenaires est également un moyen important d'atténuer les risques systémiques pour favoriser un environnement permettant que les fonds atteignent les objectifs fixés et répondent

aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité); encouragement à cet égard le recours à des cabinets d'audit locaux et à des contrat de services locaux;

aux exigences des 3 «E» (économie, efficacité et efficacité); encouragement à cet égard le recours à des cabinets d'audit locaux et à des contrat de services locaux, ***en veillant à une transparence et à une responsabilisation totales;***

Or. en

Amendement 42
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. constate que le règlement financier permet aux bénéficiaires de faire appel à des sociétés d'audit locales; juge cependant particulièrement préoccupantes les lacunes du système d'information de gestion d'EuropeAid eu égard aux résultats et au suivi des audits externes, ainsi que l'a signalé la Cour lors de la procédure de décharge du FED de 2014; prie instamment la DG DEVCO d'élaborer une grille de qualité pour évaluer la fiabilité des contrôles également en place pour les audits et les vérifications de dépenses réalisés par des sociétés d'audit locale employées directement par les bénéficiaires, lorsque le risque de qualité insuffisante est jugé plus élevé et que les rapports de vérification ne contiennent pas suffisamment d'informations sur les travaux effectivement réalisés pour permettre une utilisation efficace de la grille actuelle;

Or. en

Amendement 43

Marco Valli, Laura Agea

**Proposition de résolution
Paragraphe 33**

Proposition de résolution

33. insiste sur le fait que, pour asseoir la crédibilité de l'aide au développement, en particulier en ce qui concerne les instruments utilisés, les méthodes d'acheminement de l'aide et les fonds concernés, il est impératif que le rapport coût-avantages et les résultats obtenus grâce à cette aide puissent être mis en évidence, tout comme la cohérence entre les politiques et actions extérieures de l'Union et les objectifs de l'aide au développement;

Amendement

33. insiste sur le fait que, pour asseoir la crédibilité de l'aide au développement, en particulier en ce qui concerne les instruments utilisés, les méthodes d'acheminement de l'aide et les fonds concernés, il est impératif que le rapport coût-avantages et les résultats obtenus grâce à cette aide puissent être mis en évidence, tout comme la cohérence entre les politiques et actions extérieures de l'Union et les objectifs de l'aide au développement, ***en particulier les objectifs de développement social, de protection des droits de l'homme et de protection de l'environnement;***

Or. it

**Amendement 44
Marco Valli, Laura Agea**

**Proposition de résolution
Paragraphe 35 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

35 bis. estime fondamental, dans le cas de projets d'infrastructures financés par le FED, de réaliser une évaluation indépendante ex ante qui tienne compte de l'incidence sociale et environnementale des projets, ainsi que de leur valeur ajoutée; relève que la décision de financement doit être liée à une analyse appropriée des coûts et des avantages, et que les fonds soient accordés à des projets dont la réalisation ne suscite aucune controverse du point de vue environnemental, financier et social;

Amendement 45
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. rappelle que les entraves au suivi de la performance et à l'évaluation des résultats sont préjudiciables à l'obligation de rendre compte et à l'information approfondie des décideurs politiques; souligne qu'il est indispensable de fournir au Parlement une idée claire du degré effectif de réalisation des principaux objectifs de l'Union;

Amendement

36. rappelle que les entraves au suivi de la performance et à l'évaluation des résultats sont préjudiciables à l'obligation de rendre compte et à l'information approfondie des décideurs politiques; souligne qu'il est indispensable de fournir au Parlement une idée claire du degré effectif de réalisation des principaux objectifs de l'Union; ***souligne l'importance d'une méthode plus équilibrée, moins confidentielle et plus transparente, notamment en ce qui concerne les rapports sur la gestion de l'assistance extérieure;***

Or. en

Amendement 46
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution

38. estime qu'une aide accrue en faveur des ressources techniques et administratives est nécessaire pour améliorer l'efficacité de l'aide du FED;

Amendement

38. estime qu'une aide accrue en faveur des ressources techniques et administratives est nécessaire pour améliorer l'efficacité de l'aide du FED, ***eu égard notamment à la complexité de la réglementation, étant donné que le règlement financier des FED n'est pas un document autonome et doit être utilisé en combinaison avec d'autres sources juridiques, ce qui entraîne un risque élevé***

Amendement 47
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution

39. estime que la simplification des règles d'attribution des fonds est nécessaire pour garantir un meilleur usage des fonds et renforcer l'efficacité de l'acheminement de l'aide; encourage la Commission à engager une simplification des règles d'attribution des fonds et à accompagner les partenaires nationaux dans la mise en œuvre des projets;

Amendement

39. estime que la simplification des règles d'attribution des fonds est nécessaire pour garantir un meilleur usage des fonds et renforcer l'efficacité de l'acheminement de l'aide; encourage la Commission à engager une simplification des règles d'attribution des fonds et à accompagner les partenaires nationaux dans la mise en œuvre des projets; ***souligne cependant que la simplification ne peut se faire au détriment du système actuel de vérification et de contre-mesure ex ante et ex post, qui est essentiel pour un contrôle global; rappelle que les contrôles ex ante souffrent déjà de lacunes récurrentes, qu'il s'agit d'un domaine où la simplification doit être soigneusement mise en balance avec les risques;***

Amendement 48
Petri Sarvamaa, Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution

39. estime que la simplification des règles d'attribution des fonds est nécessaire pour garantir un meilleur usage des fonds

Amendement

39. estime que la simplification des règles d'attribution des fonds est nécessaire pour garantir un meilleur usage des fonds

et renforcer l'efficacité de l'acheminement de l'aide; encourage la Commission à engager une simplification des règles d'attribution des fonds et à accompagner les partenaires nationaux dans la mise en œuvre des projets;

et renforcer l'efficacité de l'acheminement de l'aide; encourage la Commission à engager une simplification des règles d'attribution des fonds et à accompagner les partenaires nationaux dans la mise en œuvre des projets; ***rappelle néanmoins à la Commission de souligner le juste équilibre entre la réduction de la charge administrative et l'efficacité du contrôle financier toute en simplifiant les règles d'affectation des fonds de développement;***

Or. en

Amendement 49
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

39 bis. affirme que la simplification des règles d'attribution des fonds ne devrait pas détourner les crédits des objectifs et des principes des actes de base, et estime que tout versement au moyen du fonds fiduciaire ne devrait pas s'opérer aux dépens du FED et des stratégies à long terme de l'Union;

Or. en

Amendement 50
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 42

Proposition de résolution

Amendement

42. se félicite des progrès dans l'analyse des résultats globaux réalisés par les délégations de l'Union, sur la base des

42. se félicite des progrès dans l'analyse des résultats globaux réalisés par les délégations de l'Union, sur la base des

résultats découlant des indicateurs de performance clés (KPI) par **opposition** aux objectifs en ce qui concerne l'efficacité du système de contrôle interne et des systèmes d'audit en place, ainsi que sur la gestion efficace des opérations et des ressources pour 2015;

résultats découlant des indicateurs de performance clés (KPI) par **rapport** aux objectifs en ce qui concerne l'efficacité du système de contrôle interne et des systèmes d'audit en place, ainsi que sur la gestion efficace des opérations et des ressources pour 2015;

Or. fr

Amendement 51
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 42 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

42 bis. réclame un niveau plus élevé d'ambition en ce qui concerne la stratégie liée aux FED, la gestion de ces fonds et les responsabilités en la matière; souligne que l'occasion est propice d'optimiser la résilience de toutes les activités liées aux FED en renforçant les critères de performance économique et financière et en détectant les gains d'efficacité et d'efficacité, qui doivent se refléter dans le bilan de gestion; considère la préparation de l'évaluation des besoins comme une étape préliminaire utile en vue d'assurer l'efficacité finale du financement de l'Union;

Or. en

Amendement 52
Petri Sarvamaa, Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 44

Proposition de résolution

Amendement

44. *observe*, cependant, que neuf délégations sur 86 n'ont pas atteint le seuil de référence de 60 % de leurs indicateurs clés de performance; invite les services de la Commission à assurer un suivi attentif des délégations qui ont récemment atteint l'objectif de 60 % ou un objectif légèrement supérieur à 60 % afin d'affiner et de consolider l'analyse de la tendance des délégations;

44. *est au regret d'observer*, cependant, que neuf délégations sur 86 n'ont pas atteint le seuil de référence de 60 % de leurs indicateurs clés de performance; invite les services de la Commission à assurer un suivi attentif des délégations qui ont récemment atteint l'objectif de 60 % ou un objectif légèrement supérieur à 60 % afin d'affiner et de consolider l'analyse de la tendance des délégations;

Or. en

Amendement 53
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 45

Proposition de résolution

45. invite les services de la Commission, d'une part, à actualiser régulièrement la définition des indicateurs de performance clés et les modes d'évaluation et, d'autre part, à développer l'évaluation des risques, en particulier grâce à la création d'un profil de risque (a priori ou de sortie) des projets dans le portefeuille de chaque délégation en vue de mieux sélectionner, à un stade précoce, les projets viables uniquement;

Amendement

45. invite les services de la Commission, d'une part, à actualiser régulièrement la définition des indicateurs de performance clés et les modes d'évaluation et, d'autre part, à développer l'évaluation des risques, en particulier grâce à la création d'un profil de risque (a priori ou de sortie) des projets dans le portefeuille de chaque délégation en vue de mieux sélectionner, à un stade précoce, les projets viables uniquement; ***recommande vivement d'adopter une approche plus globale de l'évaluation des risques ex ante de sorte que seuls les projets les plus viables soient sélectionnés;***

Or. en

Amendement 54
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 46

Proposition de résolution

46. invite la Commission à élaborer une typologie des causes ***des goulets d'étranglement*** et des difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des projets afin d'identifier immédiatement les réponses et mesures correctives les plus appropriées;

Amendement

46. invite la Commission à élaborer une typologie des causes ***de blocages*** et des difficultés rencontrés dans la mise en œuvre des projets afin d'identifier immédiatement les réponses et mesures correctives les plus appropriées;

Or. fr

Amendement 55
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 47

Proposition de résolution

47. estime qu'il est essentiel que les chefs de délégation continuent d'être régulièrement informés de leur rôle clé dans le renforcement global du degré de fiabilité, ***de leur gestion*** et de leur ***obligation de rendre des comptes***, en particulier en ce qui concerne la pondération des différents éléments susceptibles de donner lieu à l'émission d'une réserve, ***outre leurs fonctions politiques***;

Amendement

47. estime qu'il est essentiel que les chefs de délégation continuent d'être régulièrement informés de leur rôle clé dans le renforcement global du degré de fiabilité et de leur ***gestion***, en particulier en ce qui concerne la pondération des différents éléments susceptibles de donner lieu à l'émission d'une réserve;

Or. en

Amendement 56
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 47 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

47 bis. demande instamment que les délégations de l'Union dont les effectifs

sont issus du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) soient davantage tenues de rendre des comptes; estime que cette exigence devrait s'ajouter aux rapports sur la gestion de l'assistance extérieure, lesquels sont élaborés et signés par les chefs des délégations de l'Union;

Or. en

Amendement 57
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 47 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

47 ter. est d'avis qu'il y a lieu de rappeler clairement aux chefs des délégations de l'Union leurs attributions et leurs responsabilités de gestion et de contrôle, et le fait qu'ils ne doivent pas se concentrer uniquement sur la composante politique de leurs attributions;

Or. en

Amendement 58
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 48

Proposition de résolution

Amendement

48. invite la Commission à faire rapport immédiatement sur les mesures correctives spécifiques prises lorsqu'un projet a été classé «rouge» trois années consécutives par rapport à l'indicateur 5 (pourcentage de projets auxquels a été assigné un feu rouge en termes d'avancement de la mise en œuvre) et à l'indicateur 6 (pourcentage de

48. invite la Commission à faire rapport immédiatement sur les mesures correctives spécifiques prises lorsqu'un projet a été classé «rouge» trois années consécutives par rapport à l'indicateur 5 (pourcentage de projets auxquels a été assigné un feu rouge en termes d'avancement de la mise en œuvre) et à l'indicateur 6 (pourcentage de

projets auxquels a été assigné un feu rouge en termes d'obtention de résultats) afin de réexaminer rapidement les objectifs de programmation initiaux, **de réaffecter les fonds disponibles à un plus grand nombre de projets appropriés et de besoins en matière d'aide**, ou même **d'envisager, le cas échéant, l'arrêt du projet**;

projets auxquels a été assigné un feu rouge en termes d'obtention de résultats) afin de réexaminer rapidement les objectifs de programmation initiaux; **suggère vivement la réattribution rapide des fonds disponibles à des projets plus viables** ou même l'arrêt **de projets**;

Or. en

Amendement 59
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 48 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

48 bis. reconnaît les implications diplomatiques de l'arrêt du financement de projets ainsi que des arrêts le décaissement de l'appui budgétaire direct, mais fait valoir qu'il est important de protéger les intérêts financiers de l'Union;

Or. en

Amendement 60
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution

Amendement

49. demande à la Commission d'accorder une attention particulière à la surveillance des opérations menées avec les organisations internationales et les organismes qui en dépendent, l'ancien RAL, en particulier dans le cadre du FED et en ce qui concerne la fiabilité des

49. demande à la Commission d'accorder une attention particulière à la surveillance des opérations menées avec les organisations internationales **telles que les Nations unies** et les organismes qui en dépendent, l'ancien RAL, en particulier dans le cadre du FED et en ce qui concerne

données et des valeurs du système commun d'information RELEX utilisées pour la préparation des rapports sur la gestion de l'assistance extérieure;

la fiabilité des données et des valeurs du système commun d'information RELEX utilisées pour la préparation des rapports sur la gestion de l'assistance extérieure;

Or. en

Amendement 61
Petri Sarvamaa, Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 49

Proposition de résolution

49. **demande** à la Commission d'accorder une attention particulière à la surveillance des opérations menées avec les organisations internationales et les organismes qui en dépendent, **l'ancien RAL**, en particulier dans le cadre du FED et en ce qui concerne la fiabilité des données et des valeurs du système commun d'information RELEX utilisées pour la préparation des rapports sur la gestion de l'assistance extérieure;

Amendement

49. **prie instamment** la Commission d'accorder une attention particulière à la surveillance des opérations menées avec les organisations internationales et les organismes qui en dépendent, **les anciens engagements restant à liquider**, en particulier dans le cadre du FED et en ce qui concerne la fiabilité des données et des valeurs du système commun d'information RELEX utilisées pour la préparation des rapports sur la gestion de l'assistance extérieure;

Or. en

Amendement 62
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 49 bis (nouveau)

Proposition de résolution

49 bis. souligne que les ressources des huitième, neuvième, dixième et onzième FED s'élèvent à un total de 76,88 milliards d'EUR, dont 41,98 milliards d'EUR sont considérés comme des paiements; est très préoccupé par le fait

Amendement

que les engagements restant à liquider s'élèvent à 11,61 milliards d'EUR et que le solde disponible à la fin de 2015 s'élève à 23,27 milliards d'EUR;^{3 bis.}

^{3 bis.} Cour des comptes européenne, Rapport annuel 2015, page 295 - figure 2, Utilisation des ressources des FED au 31 décembre 2015

Or. en

Amendement 63
Marco Valli, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 51

Proposition de résolution

51. rappelle que des commentaires extérieurs, objectifs et impartiaux sur la performance des projets et des programmes d'aide de la Commission devraient être formulés dans le cadre de l'engagement pris par la Commission en matière d'assurance de la qualité; estime que les conclusions des évaluations sont des éléments essentiels à intégrer au processus d'examen politique et stratégique afin d'ajuster les objectifs politiques stratégiques et accroître de manière générale la cohérence avec les autres mesures prises par l'Union;

Amendement

51. rappelle que des commentaires extérieurs, objectifs et impartiaux sur la performance des projets et des programmes d'aide de la Commission devraient être formulés dans le cadre de l'engagement pris par la Commission en matière d'assurance de la qualité; estime que les conclusions des évaluations sont des éléments essentiels à intégrer au processus d'examen politique et stratégique afin d'ajuster les objectifs politiques stratégiques et accroître de manière générale la cohérence avec les autres mesures prises par l'Union; ***juge approprié de garantir que l'évaluation finale des projets financés découle d'une analyse indépendante ex post;***

Or. it

Amendement 64
Laura Agea, Laura Agea

Proposition de résolution
Paragraphe 58

Proposition de résolution

58. souligne que la contribution à l'appui budgétaire aux résultats escomptés en matière de développement doit être clairement démontrée et que son utilisation doit être subordonnée à l'amélioration de la gestion des finances publiques, au contrôle et à la responsabilité démocratiques ainsi qu'à la transparence totale envers les parlements nationaux et les citoyens dans les pays bénéficiaires;

Amendement

58. souligne que la contribution à l'appui budgétaire aux résultats escomptés en matière de développement doit être clairement démontrée et que son utilisation doit être subordonnée à l'amélioration de la gestion des finances publiques, au contrôle et à la responsabilité démocratiques ainsi qu'à la transparence totale envers les parlements nationaux et les citoyens dans les pays bénéficiaires; ***considère qu'il est prioritaire de lier cette contribution à une lutte effective contre la corruption dans les pays qui bénéficient d'un appui budgétaire;***

Or. it

Amendement 65
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 60

Proposition de résolution

60. estime qu'il est nécessaire de renforcer le dialogue politique et stratégique, la conditionnalité des aides et les chaînes logiques afin de garantir la cohérence entre les décisions et les conditions préalables aux paiements ***ou aux déboursements dans les conventions de financement*** conclues en liant clairement les paiements à la réalisation des ***actions et des résultats, ainsi que la pertinence des objectifs et des indicateurs sélectionnés***; invite les services de la Commission à consolider davantage le cadre de surveillance de la Commission en conséquence; demande à la Commission de suivre de près la performance et les

Amendement

60. estime qu'il est nécessaire de renforcer le dialogue politique et stratégique, la conditionnalité des aides et les chaînes logiques afin de garantir la cohérence entre les décisions et les conditions préalables aux paiements conclues en liant clairement les paiements à la réalisation des résultats, ***aux objectifs sélectionnés et aux indicateurs de performance clés prédéfinis***; invite les services de la Commission à consolider davantage le cadre de surveillance de la Commission en conséquence; demande à la Commission de suivre de près la performance et les résultats et de faire rapport de manière plus systématique à ce

résultats et de faire rapport de manière plus systématique à ce sujet;

sujet;

Or. en

Amendement 66
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 61

Proposition de résolution

61. invite *les services de* la Commission à faire rapport sur la mise en œuvre de l'initiative fiscale d'Addis-Abeba, lancée en 2015, notamment sur les actions lancées pour lutter contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale et les flux de capitaux illicites; considère également que l'efficacité des pouvoirs publics et leur gestion des finances publiques, la corruption et *les risques de* fraude constituent les principaux *risques* qu'il convient de soumettre à un examen approfondi et constant;

Amendement

61. invite la Commission à faire *régulièrement* rapport sur la mise en œuvre de l'initiative fiscale d'Addis-Abeba, lancée en 2015, notamment sur les actions lancées pour lutter contre l'évasion fiscale, la fraude fiscale et les flux de capitaux illicites; considère également que l'efficacité des pouvoirs publics et leur gestion des finances publiques, la corruption et *la* fraude constituent les principaux *facteurs de risque* qu'il convient de soumettre à un examen approfondi et constant;

Or. en

Amendement 67
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 62

Proposition de résolution

62. reconnaît le bien-fondé du développement des fonds fiduciaires (trust funds) en tant qu'instruments de mise en commun de ressources financières provenant de différents acteurs en vue d'accroître la flexibilité et d'accélérer la réponse de l'Union aux problèmes, crises

Amendement

62. reconnaît le bien-fondé du développement des fonds fiduciaires (trust funds) en tant qu'instruments de mise en commun de ressources financières provenant de différents acteurs en vue d'accroître la flexibilité et d'accélérer la réponse de l'Union aux problèmes, crises

majeures ou situations d'urgence à *l'échelle mondiale*; estime néanmoins que les projets à petite échelle, assortis d'objectifs, d'opérateurs et de bénéficiaires clairement définis, produisant des résultats concrets et répondant à une stratégie à long terme, *peuvent également contribuer de manière effective* à la réponse de l'Union à ces problèmes;

majeures ou situations d'urgence; estime néanmoins que les projets à petite échelle, assortis d'objectifs, d'opérateurs et de bénéficiaires clairement définis, produisant des résultats concrets et répondant à une stratégie à long terme, *contribuent* à la réponse de l'Union *aux* problèmes *récents*;

Or. en

Amendement 68
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 63

Proposition de résolution

63. estime que la cohérence *de ces* nouveaux outils de développement avec le FED devrait être dûment prise en compte *du point de vue de* l'incidence de l'aide, *ainsi que de leur* gestion *ou des* coûts administratifs qu'ils entraînent au regard des contributions totales; demande à la Commission de veiller à ce que ces nouveaux outils de développement soient toujours en phase avec les objectifs généraux de l'Union en matière de stratégie et de politique de développement;

Amendement

63. estime que la cohérence *et la complémentarité de tous les* nouveaux outils de développement avec le FED devrait être dûment prise en compte *en ce qui concerne* l'incidence de l'aide, *la* gestion *et les* coûts administratifs qu'ils entraînent au regard des contributions totales; demande à la Commission de veiller à ce que ces nouveaux outils de développement soient toujours en phase avec les objectifs généraux de l'Union en matière de stratégie et de politique de développement;

Or. en

Amendement 69
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 64

Proposition de résolution

Amendement

64. exprime son inquiétude face à la multiplicité des fonds fiduciaires et des plates-formes de financement mixtes déjà en place, **laquelle soulève des questions** en matière de gouvernance, d'efficacité, de transparence et de responsabilité; attire l'attention de la Commission sur le risque que constituent l'externalisation et la dilution des objectifs de la politique de développement;

64. exprime son inquiétude face à la multiplicité des fonds fiduciaires et des plates-formes de financement mixtes déjà en place, **qui sont financés par les États membres à concurrence de montants importants, mais ne font pas partie du budget de l'Union; insiste vivement sur d'éventuels problèmes** en matière de gouvernance, d'efficacité, de transparence et de responsabilité; attire l'attention de la Commission sur le risque que constituent l'externalisation et la dilution des objectifs de la politique de développement;

Or. en

Amendement 70

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 64

Proposition de résolution

64. exprime son inquiétude face à la multiplicité des fonds fiduciaires et des plates-formes de financement mixtes déjà en place, laquelle soulève des questions en matière de gouvernance, d'efficacité, de transparence et de responsabilité; attire l'attention de la Commission sur le risque que constituent l'externalisation et la dilution des objectifs de la politique de développement;

Amendement

64. exprime son inquiétude face à la multiplicité des fonds fiduciaires et des plates-formes de financement mixtes déjà en place, laquelle soulève des questions en matière de gouvernance, d'efficacité, de transparence et de responsabilité; attire l'attention de la Commission sur le risque que constituent l'externalisation et la dilution des objectifs de la politique de développement; **invite la Cour à contribuer à l'évaluation des risques et, de manière plus globale, à l'amélioration de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes, ainsi qu'à comparer l'efficacité des investissements réalisés par l'intermédiaire des fonds fiduciaires et celle des investissements réalisés en gestion directe ou indirecte au titre du FED;**

Or. en

Amendement 71
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 64 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

64 bis. note que les fonds d'affectation spéciale étaient partie intégrante d'une réponse ponctuelle qui prouve que le FED, le budget de l'Union et le cadre financier pluriannuel n'ont pas les ressources et la flexibilité nécessaires pour répondre rapidement et de façon globale à des crises majeures; estime qu'il faut plus de temps pour en démontrer l'efficacité;

Or. en

Amendement 72
Joachim Zeller

Proposition de résolution
Paragraphe 65

Proposition de résolution

Amendement

65. **accueille favorablement, sur le principe**, la mise en place du fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique, mais déplore le fait qu'aucune consultation préalable du Parlement n'ait eu lieu, bien que celui-ci jouisse d'un contrôle renforcé sur la programmation du FED, fondé sur un engagement politique pris par la Commission; observe que 57 % du montant initialement promis par les États membres et d'autres bailleurs de fonds (Suisse et Norvège) ont été versées en faveur du fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne pour l'Afrique (soit

65. **constate** la mise en place du fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique; mais déplore le fait qu'aucune consultation préalable du Parlement n'ait eu lieu, bien que celui-ci jouisse d'un contrôle renforcé sur la programmation du FED, fondé sur un engagement politique pris par la Commission; observe que 57 % du montant initialement promis par les États membres et d'autres bailleurs de fonds (Suisse et Norvège) ont été versées en faveur du fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne pour l'Afrique (soit 47,142 millions d'EUR); observe qu'un

47,142 millions d'EUR); observe qu'un montant d'1,4 milliard d'EUR provenant de la réserve du FED sera utilisé pour le fonds d'affectation spéciale et que le total des engagements financiers pris par les États membres représente 81,492 millions d'EUR seulement (soit 4,3 % du 1,8 milliard d'EUR prévus); prend acte du fonds fiduciaire Bêkou à concurrence du montant promis et payé à hauteur de 34,925 millions d'EUR;

montant d'1,4 milliard d'EUR provenant de la réserve du FED sera utilisé pour le fonds d'affectation spéciale et que le total des engagements financiers pris par les États membres représente 81,492 millions d'EUR seulement (soit 4,3 % du 1,8 milliard d'EUR prévus); prend acte du fonds fiduciaire Bêkou à concurrence du montant promis et payé à hauteur de 34,925 millions d'EUR;

Or. de

Amendement 73 **Claudia Schmidt**

Proposition de résolution **Paragraphe 66**

Proposition de résolution

66. invite la Commission à mettre en œuvre les mécanismes de contrôle *suffisants* pour garantir un contrôle politique, en particulier par le Parlement, en matière de gouvernance *et* de gestion *de la* mise en œuvre *budgétaire* de ces nouveaux instruments dans le cadre de la procédure de décharge; estime qu'il est important de développer des stratégies spécifiques en matière de contrôle de ces instruments, dotées d'objectifs, de cibles et d'examens spécifiques;

Amendement

66. invite la Commission à mettre en œuvre les mécanismes de contrôle *complets* pour garantir un contrôle politique, en particulier par le Parlement, en matière de gouvernance, de gestion *et de* mise en œuvre de ces nouveaux instruments dans le cadre de la procédure de décharge; estime qu'il est important de développer des stratégies spécifiques en matière de contrôle de ces instruments, dotées d'objectifs, de cibles et d'examens spécifiques;

Or. en

Amendement 74 **Claudia Schmidt**

Proposition de résolution **Paragraphe 67**

Proposition de résolution

67. **déplore l'insuffisance d'objectifs**, d'indicateurs et de cibles **spécifiques destinés à mesurer** la performance **opérationnelle** des fonds fiduciaires; demande que les dispositifs de suivi de la performance (grille de résultats ou cadres) concernant les actions prévues soient encore améliorés;

Amendement

67. **fait part de sa vive inquiétude en ce qui concerne les objectifs non suffisamment spécifiques, le manque d'indicateurs contraignants et de cibles mesurables pour évaluer** la performance des fonds fiduciaires; demande que les dispositifs de suivi de la performance (grille de résultats ou cadres) concernant les actions prévues soient encore améliorés;

Or. en

Amendement 75

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 67

Proposition de résolution

67. déplore l'insuffisance d'objectifs, d'indicateurs et de cibles spécifiques destinés à mesurer la performance opérationnelle des fonds fiduciaires; demande que les dispositifs de suivi de la performance (grille de résultats ou cadres) concernant les actions prévues soient encore améliorés;

Amendement

67. déplore l'insuffisance d'objectifs, d'indicateurs et de cibles spécifiques destinés à mesurer la performance opérationnelle des fonds fiduciaires; demande que les dispositifs de suivi de la performance (grille de résultats ou cadres) concernant les actions prévues soient encore améliorés, **y compris des objectifs à moyen et à long terme en pleine conformité avec les objectifs politiques de l'Union;**

Or. en

Amendement 76

Indrek Tarand

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 70

Proposition de résolution

70. reconnaît la valeur ajoutée de la coopération avec les organisations internationales dans certains contextes spécifiques; met cependant le doigt sur des déficiences récurrentes telles que le niveau d'erreurs financières affectant le niveau d'erreur, le signalement des déficiences, le manque de visibilité de l'Union et la nécessité d'harmoniser les attentes en ce qui concerne l'orientation sur les résultats tout comme de renforcer le rapport coût-efficacité;

Amendement

70. reconnaît la valeur ajoutée de la coopération avec les organisations internationales dans certains contextes spécifiques; met cependant le doigt sur des déficiences récurrentes telles que le niveau d'erreurs financières affectant le niveau d'erreur, le signalement des déficiences, le ***problème de l'appropriation des résultats et, par voie de conséquence, le*** manque de visibilité de l'Union et la nécessité d'harmoniser les attentes en ce qui concerne l'orientation sur les résultats tout comme de renforcer le rapport coût-efficacité;

Or. en

Amendement 77

Ryszard Czarnecki, Raffaele Fitto, Beata Gosiewska, Richard Sulík, Notis Marias, Monica Macovei

Proposition de résolution

Paragraphe 76

Proposition de résolution

76. demande à la Commission de faire rapport ***en temps voulu au Parlement*** sur les mesures correctives, le niveau des recouvrements et les améliorations dans la gestion des fonds de la facilité;

Amendement

76. demande à la Commission de faire rapport ***au Parlement avant le 30 juin 2017*** sur les mesures correctives, le niveau des recouvrements et les améliorations dans la gestion des fonds de la facilité;

Or. en

Amendement 78

Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution

Sous-titre 15

Proposition de résolution

Amendement

Amendement 79

Claudia Schmidt

Proposition de résolution

Paragraphe 77

Proposition de résolution

77. estime que les PTOM **devraient bénéficier d'une plus grande attention** en termes d'objectifs politiques; invite la Commission à mettre en place **des** synergies **avec** les politiques internes et horizontales **et à garantir** la participation concrète des PTOM **à ces dernières**;

Amendement

77. **reconnait que le FED se concentre principalement sur les pays africains et** estime que les PTOM **ne devraient pas être écartés** en termes d'objectifs politiques; invite la Commission à mettre en place **davantage de** synergies **entre** les politiques internes et horizontales **de l'Union et** la participation concrète des PTOM;

Amendement 80

Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution

Paragraphe 77

Proposition de résolution

77. estime que les PTOM devraient bénéficier d'une plus grande attention en termes d'objectifs politiques; invite la Commission à mettre en place des synergies avec les politiques internes et **horizontales et** à garantir la participation **concrète** des PTOM **à ces dernières**;

Amendement

77. estime que les PTOM devraient bénéficier d'une plus grande attention en termes d'objectifs politiques **afin de devenir des partenaires privilégiés de l'Union européenne dans leurs régions respectives, ainsi que d'une plus grande flexibilité en termes d'accès aux financements**; invite la Commission à mettre en place des synergies **accrues** avec les politiques internes et à garantir la participation **effective** des PTOM **aux programmes horizontaux de l'Union européenne auxquels ils sont éligibles**;

Amendement 81
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution

78. estime qu'une attention particulière devrait être portée à la performance et à l'incidence de la politique de développement mais aussi d'autres politiques européennes et internationales pour les pays situés dans la même zone géographique que les PTOM; **demande qu'une attention particulière soit accordée à la situation spécifique de Mayotte, qui résulte de sa conversion d'un PTOM en une région ultrapériphérique en 2014;**

Amendement

78. estime qu'une attention particulière devrait être portée à la performance et à l'incidence de la politique de développement mais aussi d'autres politiques européennes et internationales pour les pays situés dans la même zone géographique que les PTOM;

Or. en

Amendement 82
Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 78

Proposition de résolution

78. estime qu'une attention particulière devrait être portée à la performance et à l'incidence de la politique de développement mais aussi d'autres politiques européennes et internationales pour les pays situés dans la même zone géographique que les PTOM; demande qu'une attention particulière soit accordée à la situation spécifique de Mayotte, **qui résulte de sa conversion d'un PTOM en une** région ultrapériphérique en 2014;

Amendement

78. estime qu'une attention particulière devrait être portée à la performance et à l'incidence de la politique de développement mais aussi d'autres politiques européennes et internationales pour les pays situés dans la même zone géographique que les PTOM; demande qu'une attention particulière soit accordée à la situation spécifique de Mayotte, **en raison de son changement de statut de PTOM vers** région ultrapériphérique en

Amendement 83
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution

79. invite la Commission à garantir que le financement profite de manière juste et équitable à l'ensemble des PTOM, en particulier aux territoires les plus isolés; invite la Commission à continuer de soutenir les administrations des PTOM **pour** la mise en œuvre des projets FED, notamment au moyen de la formation et de l'assistance technique, **afin de garantir la performance de l'aide**;

Amendement

79. invite la Commission à garantir que le financement profite de manière juste et équitable à l'ensemble des PTOM, en particulier aux territoires les plus isolés; invite la Commission à continuer de soutenir les administrations des PTOM **dans** la mise en œuvre des projets FED, notamment au moyen de la formation et de l'assistance technique;

Or. en

Amendement 84
Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 79

Proposition de résolution

79. invite la Commission à garantir que **le financement profite** de manière juste et équitable à l'ensemble des PTOM, en **particulier aux territoires les plus isolés**; invite la Commission à continuer de soutenir les administrations des PTOM pour la mise en œuvre **des projets** FED, notamment au moyen de la formation et de l'assistance technique, afin de garantir la performance de **l'aide**;

Amendement

79. invite la Commission à garantir que **les financements profitent** de manière juste et équitable à l'ensemble des PTOM, en **tenant compte notamment de la dispersion de certains territoires**; invite la Commission à continuer de soutenir les administrations des PTOM pour la mise en œuvre **du** FED, notamment au moyen de la formation et de l'assistance technique, afin de garantir la performance de **l'action de l'Union européenne à l'égard des PTOM**;

Amendement 85
Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 79 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

79 bis. Appelle la Commission à créer dès 2020 un instrument spécifique pour les PTOM qui tienne compte de leur statut particulier et de leur appartenance à la famille européenne;

Or. fr

Amendement 86
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution

Amendement

80. rappelle *que, compte tenu de leurs* caractéristiques géographiques, *les PTOM sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et de la perte de la diversité biologique*; demande à la Commission de mieux intégrer *la résilience, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité, l'autosuffisance énergétique et le développement durable dans les* indicateurs de performance en vue d'un financement dans les PTOM;

80. rappelle *les* caractéristiques géographiques *des PTOM*; demande à la Commission de mieux intégrer *des* indicateurs de performance *clés* en vue d'un financement *ciblé* dans les PTOM;

Or. en

Amendement 87
Younous Omarjee, Maurice Ponga

Proposition de résolution
Paragraphe 80

Proposition de résolution

80. rappelle que, compte tenu de leurs caractéristiques géographiques, les PTOM sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et de la perte de la diversité biologique; demande à la Commission de mieux intégrer la résilience, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité, l'autosuffisance énergétique et le développement durable dans les indicateurs de performance en vue d'un financement dans les PTOM;

Amendement

80. rappelle que, compte tenu de leurs caractéristiques géographiques, les PTOM sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique et de la perte de la diversité biologique; demande à la Commission de mieux intégrer la résilience, l'adaptation au changement climatique, la protection de la biodiversité, l'autosuffisance énergétique et le développement durable dans les indicateurs de performance en vue d'un financement dans les PTOM; ***invite également la Commission à proposer dans le prolongement de l'action préparatoire BEST un mécanisme pérenne pour protéger la biodiversité, valoriser les services éco-systémiques et lutter contre les effets liés au changement climatique dans l'outre-mer européen;***

Or. fr

Amendement 88
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 81

Proposition de résolution

81. rappelle que l'objectif principal de la politique de développement de l'Union est la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté et que le FED a jusqu'à présent permis des avancées dans les pays ACP et dans les PTOM; estime que ***les questions de développement et de migration*** sont liées, dans la mesure où les migrations peuvent résulter des vulnérabilités socio-économiques et ***qu'en cas de succès, les***

Amendement

81. rappelle que l'objectif principal de la politique de développement de l'Union est la réduction et, à terme, l'éradication de la pauvreté et que le FED a jusqu'à présent permis des avancées dans les pays ACP et dans les PTOM; estime que ***le succès de l'aide au développement et les questions d'immigration*** sont liées, dans la mesure où les migrations peuvent résulter des vulnérabilités socio-économiques et ***où***

flux migratoires peuvent contribuer au développement;

l'atténuation des causes profondes des migrations peut être retrouvée dans l'aide au développement ciblée;

Or. en

Amendement 89
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 83 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

83 bis. reconnaît que l'Union a renforcé son soutien aux réformes dans le domaine de la sécurité; toutefois, la Commission devrait veiller à ce que les fonds ne soient pas réorientés vers la promotion de la sécurité sans que soit renforcé, en parallèle, le soutien en faveur de réformes démocratiques;

Or. en

Amendement 90
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 84

Proposition de résolution

Amendement

84. estime que la crise migratoire a *changé de nature et d'ampleur et qu'elle nécessite une adaptation rapide vers une plus grande efficacité de l'acheminement de l'aide et de la réactivité*; estime qu'il *pourrait être* utile d'élaborer un code sectoriel adapté pour la «migration» au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE en vue de mieux intégrer la question des migrations dans le programme *et les objectifs* de développement, de

84. estime que *l'ampleur de* la crise migratoire a *suscité la nécessité d'une réponse ainsi que d'un acheminement de l'aide plus rapides et efficaces*; estime qu'il s'*avère* utile d'élaborer un code sectoriel adapté pour la «migration» au sein du Comité d'aide au développement de l'OCDE en vue de mieux intégrer la question des migrations dans le programme de développement, de faciliter l'encodage et l'utilisation des fonds et de mieux suivre

faciliter l'encodage et l'utilisation des fonds et de mieux suivre et contrôler les montants visés par l'action extérieure en matière de migration;

et contrôler les montants visés par l'action extérieure en matière de *lutte contre les causes profondes de la* migration;

Or. en

Amendement 91
Petri Sarvamaa, Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 85

Proposition de résolution

85. *prend acte* du fait qu'il est prévu de lancer un plan d'investissement extérieur en Afrique sur le modèle du Fonds européen pour les investissements stratégiques afin d'éliminer certains obstacles à l'investissement;

Amendement

85. *se félicite* du fait qu'il est prévu de lancer un plan d'investissement extérieur en Afrique sur le modèle du Fonds européen pour les investissements stratégiques afin d'éliminer certains obstacles à l'investissement; *estime qu'il s'agit d'un des outils les plus appropriés et les plus efficaces pour atteindre l'objectif à long terme du Parlement d'offrir aux populations des conditions de vie adéquates, et donc également pour traiter les causes profondes de la migration excessive en provenance de l'Afrique;*

Or. en

Amendement 92
Karin Kadenbach

Proposition de résolution
Paragraphe 85 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

85 bis. reconnaît que les fonds du FED contribuent à remédier aux causes profondes de la crise actuelle des réfugiés et des migrants au niveau mondial;

souligne que ces fonds ne sauraient être détournés à des fins autres que celles prévues dans les dispositions, telles que les contrôles de sécurité aux frontières et les mesures efficaces de retour; invite la Commission à s'engager de manière constructive pour créer des synergies entre le budget de l'Union, le FED et la coopération bilatérale, de façon à traiter les questions liées à la prévention des crises migratoires;

Or. en

Amendement 93
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution

91. estime que le changement climatique, les migrations et le développement sont des questions étroitement liées; ***met en garde contre les effets du changement climatique sur le développement des pays ACP et des PTOM, et*** plaide pour une meilleure compréhension de cette ***réalité*** dans l'octroi de l'aide au développement et dans les objectifs de la politique de développement;

Amendement

91. estime que le changement climatique ***et les problèmes qui en découlent***, les migrations et le développement sont des questions étroitement liées; plaide pour une meilleure compréhension de cette ***corrélation*** dans l'octroi de l'aide au développement et dans les objectifs de la politique de développement;

Or. en

Amendement 94
Indrek Tarand
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 91

Proposition de résolution

91. estime que le changement climatique, les migrations et le développement sont des questions étroitement liées; met en garde contre les effets du changement climatique sur le développement des pays ACP et des PTOM, et plaide pour une meilleure compréhension de cette réalité dans l'octroi de l'aide au développement et dans les objectifs de la politique de développement;

Amendement

91. estime que le changement climatique, les migrations et le développement sont des questions étroitement liées; met en garde contre les effets du changement climatique sur le développement des pays ACP et des PTOM, et plaide pour une meilleure compréhension de cette réalité dans l'octroi de l'aide au développement et dans les objectifs de la politique de développement; ***invite la Commission et la BEI à éviter de se contenter d'augmenter le montant des fonds dépensés pour lutter contre les problèmes liés à la migration au nom de projets destinés aux adaptations au changement climatique et d'autres projets de développement;***

Or. en

Amendement 95

Petri Sarvamaa, Claudia Schmidt

Proposition de résolution

Paragraphe 95

Proposition de résolution

95. invite la BEI à insister et à accorder la priorité absolue à l'effet à long terme des investissements et à leur contribution au développement durable;

Amendement

95. invite la BEI à insister et à accorder la priorité absolue à l'effet à long terme des investissements et à leur contribution au développement durable ***dans tous les aspects économiques, sociaux et environnementaux;***

Or. en

Amendement 96

Claudia Schmidt

Proposition de résolution

Paragraphe 97

Proposition de résolution

97. invite la BEI à veiller à ce que les projets en cours fassent l'objet d'un *suivi* régulier et que les objectifs et le critère initiaux soient effectivement remplis au cours de la durée de vie du projet; estime que la BEI devrait tenir compte de l'évolution possible du projet et de ses objectifs;

Amendement

97. invite la BEI à veiller à ce que les projets en cours fassent l'objet d'un **contrôle** régulier et que les objectifs et le critère initiaux soient effectivement remplis au cours de la durée de vie du projet; estime que la BEI devrait tenir compte de l'évolution possible du projet et de ses objectifs;

Or. en

Amendement 97
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 99

Proposition de résolution

99. estime que le cadre de mesure des résultats et de la performance de la facilité d'investissement devrait mesurer **pour tout projet** l'incidence sur le développement et **cibler globalement** les mêmes objectifs et **la même stratégie** que les politiques de développement de l'Union; invite la BEI à continuer d'harmoniser ses activités avec les objectifs politiques de l'Union en matière de développement;

Amendement

99. estime que le cadre de mesure des résultats et de la performance de la facilité d'investissement devrait mesurer l'incidence sur le développement et **ce pour tout projet; souligne l'importance de cibler** les mêmes objectifs et **stratégies** que les politiques de développement de l'Union; invite la BEI à continuer d'harmoniser ses activités avec les objectifs politiques de l'Union en matière de développement;

Or. en

Amendement 98
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 100

Proposition de résolution

100. demande la publication

AM\1118351FR.docx

Amendement

100. demande la publication

53/57

PE600.910v01-00

systématique des accords d'intermédiation de prêts de la facilité d'investissement ACP ainsi *que l'accès aux* décisions du conseil d'administration et aux documents d'orientation;

systématique des accords d'intermédiation de prêts de la facilité d'investissement ACP ainsi *qu'une transparence accrue en ce qui concerne les* décisions du conseil d'administration et aux documents d'orientation;

Or. en

Amendement 99
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 101

Proposition de résolution

101. estime que l'audit de la facilité d'investissement ACP constitue une bonne pratique de coopération et de contrôle basée sur la coopération entre le Parlement et la Cour; déplore, *cependant, que les projets mis en œuvre et les fonds alloués aux PTOM ne soient pas couverts par l'audit*; déplore que la facilité d'investissement ne relève pas de l'audit réalisé à l'appui de la déclaration d'assurance annuelle de la Cour et ne soit pas soumise à la procédure de décharge du Parlement européen;

Amendement

101. estime que l'audit de la facilité d'investissement ACP constitue une bonne pratique de coopération et de contrôle basée sur la coopération entre le Parlement et la Cour; déplore que la facilité d'investissement ne relève pas de l'audit réalisé à l'appui de la déclaration d'assurance annuelle de la Cour et ne soit pas soumise à la procédure de décharge du Parlement européen;

Or. en

Amendement 100
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 102

Proposition de résolution

102. reconnaît les résultats obtenus *jusqu'ici* dans le cadre du FED tout en gardant à l'esprit que de nouvelles

Amendement

102. reconnaît les résultats obtenus dans le cadre du FED tout en gardant à l'esprit que de nouvelles perspectives devaient être

perspectives devaient être envisagées afin de tenir compte des changements dans le paysage des pays ACP et des PTOM ainsi que dans les nouveaux objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne *le lien, nouveau*, entre paix, aide humanitaire, changement climatique, perte de la diversité biologique *et* migration;

envisagées afin de tenir compte des changements dans le paysage des pays ACP et des PTOM ainsi que dans les nouveaux objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne *la corrélation* entre paix, aide humanitaire, changement climatique *et problèmes qui en découlent*, perte de la diversité biologique *ainsi que* migration;

Or. en

Amendement 101 **Claudia Schmidt**

Proposition de résolution **Paragraphe 107**

Proposition de résolution

107. appelle à la reconnaissance des effets du changement climatique et de la perte de la diversité biologique sur tous les facteurs de développement; estime que l'accord de l'après-Cotonou devrait être davantage axé sur le développement durable des pays bénéficiaires et, en particulier, sur la question de l'autosuffisance énergétique;

Amendement

107. appelle à la reconnaissance des effets du changement climatique et *des problèmes qui en découlent, et* de la perte de la diversité biologique sur tous les facteurs de développement; estime que l'accord de l'après-Cotonou devrait être davantage axé sur le développement durable des pays bénéficiaires et, en particulier, sur la question de l'autosuffisance énergétique;

Or. en

Amendement 102 **Claudia Schmidt**

Proposition de résolution **Paragraphe 108**

Proposition de résolution

108. invite la Commission à reconnaître et à développer davantage la dimension insulaire dans la politique de

Amendement

supprimé

développement et à créer un instrument spécifique pour les petits États insulaires en développement, permettant une meilleure allocation des fonds et garantissant la performance ainsi qu'un contrôle adapté;

Or. en

Amendement 103
Younous Omarjee

Proposition de résolution
Paragraphe 109

Proposition de résolution

109. invite la Commission à fournir une évaluation a priori et à faire rapport de manière plus systématique sur l'incidence de la politique de développement **pour** les PTOM et les régions ultrapériphériques de la même zone géographique que les pays bénéficiaire, et à permettre davantage de synergies entre les fonds disponibles dans ces régions;

Amendement

109. invite la Commission à fournir une évaluation a priori et à faire rapport de manière plus systématique sur l'incidence de la politique de développement **sur** les PTOM et les régions ultrapériphériques de la même zone géographique que les pays bénéficiaire, et à permettre davantage de synergies entre les fonds disponibles dans ces régions;

Or. fr

Amendement 104
Claudia Schmidt

Proposition de résolution
Paragraphe 109

Proposition de résolution

109. **invite** la Commission à fournir une évaluation a priori et à faire rapport de manière plus systématique sur l'incidence de la politique de développement pour les **PTOM et les régions ultrapériphériques** de la même zone géographique que les pays bénéficiaire, **et à** permettre davantage de

Amendement

109. **propose à** la Commission **de** fournir une évaluation a priori et à faire rapport de manière plus systématique sur l'incidence de la politique de développement pour les **pays et** régions de la même zone géographique que les pays bénéficiaire **pour** permettre davantage de synergies

synergies entre les fonds disponibles dans ces régions;

entre les fonds disponibles dans ces régions;

Or. en